

Message

du Président



Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers actionnaires,

L'année 2003, aura été pour la société **Damaris**, un exercice de retournement. En effet, dans un environnement conjoncturel resté morose notamment pour le secteur informatique, l'ensemble des équipes a été mobilisé sur un objectif prioritaire : renouer avec la rentabilité.

Cette priorité a été parfaitement atteinte et nous avons constaté sur l'exercice un fort redressement de l'ensemble de nos performances économiques et financières.

Le chiffre d'affaires annuel progresse de 12,8% à 1660,6 K€. La rentabilité d'exploitation se redresse fortement et redevient positive à 68,1 K€, sous l'effet du plan drastique de réduction des coûts de structures, qui a permis une réduction de plus de 20% des charges d'exploitation. Le résultat courant avant impôts s'élève à 21,5 K€ et le résultat net représente un bénéfice de 1,3 K€ contre une perte de 314,6 K€ en 2002.

En 2003, **Damaris** a également porté ses efforts sur son désendettement. Les dettes ont ainsi été réduites de plus de 100 K€ sur l'exercice.

L'ensemble de ces éléments démontre la capacité du management et des équipes à réagir rapidement face à une conjoncture difficile et à prendre les décisions nécessaires pour accroître le développement de la société.

Sur le début de l'année 2004, **Damaris** enregistre des succès commerciaux significatifs, notamment à l'international, avec la signature d'un contrat aux USA pour le compte de l'équipementier automobile Axletech et le déploiement de son offre "Damaris Archives" auprès de la Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest.

D'autres offres connaissent également un essor très favorable, comme par exemple, notre solution d'archivage dédiée au secteur du Transport et de la logistique.

Dans ce contexte, **Damaris** envisage de réaliser, en 2004, une croissance de son chiffre d'affaires de l'ordre de 10% malgré un contexte conjoncturel encore incertain mais plus favorable aux valeurs technologiques. L'objectif prioritaire de l'équipe dirigeante étant de conforter la forte amélioration de la rentabilité constatée en 2003 et de poursuivre le désendettement de la société.

Je tiens enfin, à remercier l'ensemble des collaborateurs de la société, nos partenaires et nos actionnaires qui nous ont accordé leur confiance dans un contexte difficile et les assurer que tous nos efforts restent centrés sur un retour à une croissance rentable et un développement pérenne.

Artak ABEDI, P.D.G

3	Organes d'administration, de Direction et de Contrôle
4	Les chiffres clés
5	La vie boursière
6	Damaris en bref
8	Rapport annuel de gestion présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2004
14	Rapport spécial sur les procédures de contrôle interne (article L 225-37 du code de commerce) établi par le Président du Conseil d'Administration
15	Rapport du Commissaire aux comptes à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003
16	Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées
17	Rapport du Commissaire aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration sur les procédures de contrôle interne de la Société Damaris
18	Bilan (période du 01/01/03 au 31/12/03)
20	Compte de résultat (période du 01/01/03 au 31/12/03)
22	Tableau des flux de trésorerie
23	Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2003
29	Résultats des 5 derniers exercices
30	Texte des résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 mai 2004
31	Notes

Organes d'administration,

de Direction et de Contrôle

Fonctions ou mandats principaux

Conseil d'administration

Président

M. Artak ABEDI

Président pour six années

Fin de mandat : 31 décembre 2006

Membres

M. Aramazd ABEDI

Membre pour six années

Fin de mandat : 31 décembre 2006

M. Christian BERTHET

Membre pour six années

Fin de mandat : 31 décembre 2006

Direction

M. Artak ABEDI

Président Directeur Général

M. Aramazd ABEDI

Directeur Général

Commissaires aux Comptes

Titulaire

Cabinet Vibert & Associés Consultants
69003 Lyon

Nommé pour 6 exercices

Fin de mandat : Assemblée Générale

Ordinaire statuant sur les comptes clos le 31/12/04

Suppléant

M. Jean-Louis BAGNON
69150 Décines

Nommé pour 6 exercices

Fin de mandat : Assemblée Générale

Ordinaire statuant sur les comptes clos le 31/12/04

Les chiffres

clés

Compte de résultats simplifié

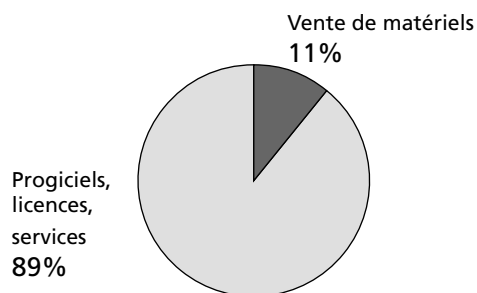
En K€	31/12/2003	31/12/2002
Chiffre d'affaires	1 660,6	1 472,4
Résultat d'exploitation	68,1	(418,7)
Résultat financier	(46,6)	(39,0)
Résultat courant avant impôts	21,5	(457,7)
Résultat exceptionnel	(16,2)	(5,0)
Résultat net	1,3	(314,6)

Structure du Bilan

Au 31 décembre 2003, les capitaux propres de la société s'élèvent à 285,95 K€ contre 287,91 K€ au 31 décembre 2002.

Sur l'exercice, **Damaris** a porté ses efforts sur son désendettement, ainsi les emprunts auprès des établissements financiers ont été réduits de 100 K€ sur la période.

Répartition du chiffre d'affaires 2003 par activité



Autres chiffres clés (au 31 décembre 2003)

Effectif : 19 collaborateurs

Frais de Recherche et Développement : 181,32 K€

Part du chiffre d'affaires export : 12 %

Part du chiffre d'affaires logiciels et licences : 36 %

Plus de 600 clients grands comptes

La vie Boursière

Principaux indicateurs :

Cotation au Marché Libre OTC d'Euronext Paris depuis octobre 2000

Code ISIN : FR0000077885

Nombre de titres : 400 000 actions

Capitalisation boursière

au 31 décembre 2003 : 3 076 000€

Données historiques depuis l'introduction en Bourse :

Cours d'introduction : 7,62€

Cours le plus haut : 14,24€

Cours le plus bas : 1,85€

Cours au 31.12.2003 : 7,69€

Communication financière

Damaris poursuit depuis son introduction en Bourse une politique active de communication financière.

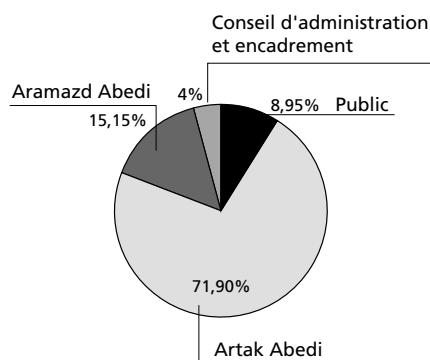
- Chaque année, un rapport annuel est édité et tenu à la disposition des actionnaires qui en font la demande,
 - Les résultats annuels de la société, sont publiés dans un journal d'audience nationale.
- Pour l'exercice 2003, un avis financier est paru dans La Tribune le 6 avril 2004,
- Les faits marquants intervenant au cours de l'exercice, font l'objet de communiqués diffusés à la presse économique et financière.
 - En 2003, compte tenu de la conjoncture boursière, Damaris n'a pas participé, comme les années précédentes, au Salon Actionariat qui se tient à Paris chaque année.
 - Des informations sont également disponibles sur le site internet www.damaris.com.

Evolution du cours de bourse sur 4 ans :



Capital

Répartition du capital au 30/06/2004 :



Contacts Actionnaires

Aramazd ABEDI

Directeur Général

Téléphone : 04 78 64 51 51

E-mail : bourse@damaris.fr

Damaris

en bref...

Damaris est une société spécialisée dans la conception et la vente de solutions d'archivage et de mise à disposition sélective et sécurisée de documents.

Damaris bénéficie d'une expérience de 15 années dans le domaine du développement de logiciels.

Les collections Damaris

Damaris a choisi de présenter chaque année ses progiciels sous forme de collection, rendez-vous annuels incontournables annonçant la disponibilité des nouvelles versions des solutions Damaris. Nouvelles fonctions, nouvelle ergonomie, nouveaux progiciels, ces rendez-vous font le panorama des modifications conçues lors des six mois précédents par le service Recherche et Développement. Les collections Damaris sortent au printemps pour la Collection Printemps-Eté, à l'automne pour la Collection Automne-Hiver.

SERVICES

A son métier de base de conception de solutions logicielles, Damaris ajoute les services associés lui permettant d'effectuer une prestation complète, et d'être l'interlocuteur unique de ses clients.

Le conseil : Le déploiement d'un outil d'archivage adapté aux besoins des sociétés passe par une première phase d'audit qui permet d'identifier la spécificité des documents utilisés, ainsi que le périmètre de l'action souhaitée. Dans cette phase de diagnostic Damaris assure une mission de conseil auprès des entreprises.

L'intégration : Concepteur de logiciel, le service opérations de Damaris assure également l'installation de la solution au sein de l'environnement informatique de ses clients.

La formation : Bien que les solutions Damaris soient plébiscitées à plus de 98,2% pour la simplicité de leur utilisation comme pour leur mise en place, les formateurs effectuent un véritable transfert de compétences auprès des futurs administrateurs et utilisateurs.

La maintenance : Le service Technique garantit la continuité des services attendus des solutions. Les contrats de maintenance font partie de l'activité récurrente de la société.

RÉFÉRENCES :

Services, Distribution,

Transports :

Carrefour, Auchan, Brossette, Descours & Cabaud, CCMX, Elyo Centre-Est, Totalfina, Société des Autoroutes Paris Rhin Rhône (SAPRR), Métifiot Distribution, Decathlon, Distriborg, Cora SA, TFE, Transports Rivoire, Transports Lahaye, Rodrigue, Transports Joyau, Transports Alloin, SDLT, France Telecom, EDF GDF, SNCF, Philagro...

Santé, Public :

Agence de l'eau, Boiron, HCL, CHU de Clermont-Ferrand, St-Etienne, Strasbourg, Rouen, Arles, Nancy, CHG de Villefranche s/S, CRIH de Reims, Hôpital de Briançon, de Crest, CPCAM de Lyon, ASSEDIC, Mairie de Nice, Mairie d'Antony, Rectorat de Caen, UNESCO...

Industrie :

Atofina, Aventis, Aoste, BMW, Comap, Framatome, France V.I., Heineken, Koné, Laboratoire de Vichy (l'Oréal), Meritor, Sanofi-Synthélabo, Sodiaal-Candia, ST Micro-électronics, Volvo Trucks...

Banques, Assurances, Mutuelles :

Crédit Agricole, Caisse d'Epargne, Cirra, Monecam, Procam, Société Générale, Banque Populaire, Banque KBC, Banque Hervet, Groupe Crédit Mutuel, Crédit coopératif, Miel Mutuelle (Casino), Mutuelles de l'Armée de Terre, de l'Air, de la Marine, Groupama, Mutualité Sociale Agricole (sur toute la France) ...

FAITS MARQUANTS ET

AXES DE DÉVELOPPEMENT

Premiers succès des solutions Damaris à l'international

- **Axletech**, équipementier automobile américain basé à Chicago, choisit Damaris pour sa solution Y-Migration.

Dans le cadre de la migration d'une solution Oracle Application vers JDEdwards, Axletech groupe multinational fabriquant des pièces détachées pour camions hors route (camions 4X4), recherchait une technologie lui permettant de préserver toutes ses données et

documents. La solution Y-Migration de Damaris, a été sélectionnée parmi plusieurs progiciels américains pour son caractère très innovant et sa facilité de mise en œuvre.

- **Dans le cadre d'un appel d'offre international, Damaris a été retenue pour la qualité de son offre " Damaris Archives ".**

La Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est le groupement de huit banques centrales africaines implantées dans les pays suivants : Sénégal (siège), Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Mali, Niger, Togo.

La conclusion de cette nouvelle affaire démontre la qualité de l'offre progiciels de Damaris face à ses concurrents et la capacité de l'équipe d'intégration à répondre à des appels d'offres internationaux.

L'approche sectorielle mise en place par Damaris se révèle de plus en plus pertinente

- **Damaris conforte ses positions dans le secteur du transport et de la logistique**

Conscient que les documents à valeur légale, récépissés, bons de livraison, bons de transport, feuilles de route, constituent l'un des piliers centraux de l'activité des transporteurs et logisticiens, Damaris développe depuis quelques années une solution d'archivage spécialement dédiée à ce secteur : Damaris Transports.

Rapport annuel de gestion

Présenté par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 26 mai 2004

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le **31 décembre 2003** et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance des rapports du Commissaire aux Comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

SITUATION ET ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DE L'EXERCICE.

Dans un environnement conjoncturel resté morose en 2003, notre société a tenu ses engagements qui consistaient à privilégier le retour à la rentabilité.

Ainsi sur l'exercice, le chiffre d'affaires a progressé de 12,80% grâce à l'adéquation entre l'offre progiciels et services de Damaris et les besoins du marché. De très bonnes performances ont notamment été enregistrées auprès d'une clientèle grands comptes.

La structure du chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice renforce par ailleurs cette progression. Ainsi les ventes de matériels sont passées de 349 390€ en 2002 à 177 345€ en 2003, soit une diminution de 49,24%, alors que les ventes de prestations, dont les marges sont plus importantes sont passées dans le même temps de 1 122 979€ à 1 483 291€ soit une progression de 32,09%.

La rentabilité d'exploitation se redresse fortement et redevient positive à 68 102€, sous l'effet du plan drastique de réduction des coûts de structure, qui a permis une réduction de plus de 20% des charges d'exploitation.

Le résultat courant avant impôt ressort à 21 468€ après prise en compte des charges financières pour un montant de 46 633€. Le résultat net quant à lui représente un bénéfice de 1 304€ contre une perte de (314 578)€ en 2002.

Au cours de l'exercice Damaris a accéléré son désendettement en réduisant notamment ses emprunts auprès des établissements financiers d'environ 100 000€.

L'ensemble de ces éléments nous a permis de réagir rapidement face à une conjoncture difficile et de pérenniser le développement de la société.

EVÈNEMENT IMPORTANT SURVENU AU COURS DE L'EXERCICE

Aucun événement particulier qui serait survenu durant l'exercice 2003 n'est à signaler.

EVOLUTION PRÉVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR.

Nous avons renouvelé au cours de l'exercice la quasi totalité de notre force de vente et nous avons maintenu la stricte application de notre stratégie de vente. Cette démarche a commencé à produire ses effets en 2003 ce qui s'est traduit par une progression de 12,80 % du chiffre d'affaires.

Sur le début de l'année 2004, Damaris a enregistré des succès commerciaux significatifs, notamment à l'international, avec la signature d'un contrat aux USA pour le compte de l'équipementier automobile Axletech et le déploiement de son offre "Damaris Archives" auprès de la Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest.

Nous avons prévu de renforcer notre équipe commerciale afin de déployer l'offre de progiciels Damaris sur le territoire national.

Dans ce contexte, Damaris envisage de réaliser une croissance de chiffre d'affaires de l'ordre de 10% sur l'exercice 2004 malgré un contexte conjoncturel encore incertain.

Notre objectif prioritaire est de pérenniser l'amélioration de la rentabilité constatée en 2003 et poursuivre le désendettement de notre société.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE.

Depuis le 31 décembre 2003, date de la clôture de l'exercice, aucun événement important n'est à signaler.

ACTIVITÉ EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT.

Les activités de recherche et de développement au sein de DAMARIS consistent à mutualiser au mieux les demandes de la clientèle en vue d'optimiser le coût de production des progiciels.

La poursuite de nos recherches et de notre travail sur la technologie en langage JAVA, a permis de donner naissance à plusieurs produits.

Au cours de l'exercice 2003 les activités de recherche et développement ont été évaluées à 181 325 Euros.

LES PRODUITS DAMARIS

Concepteur et éditeur de solutions de Business Process Management, Damaris est spécialiste des questions de gestion et archivage de documents d'entreprises.

Banque, Industrie, Santé, Secteur Public, Services, Transports, Damaris compte plus de 600 clients grands comptes privés ou publics. Damaris propose une nouveauté : La solution Damaris Cash Processing qui permet la collecte et le traitement des moyens de paiement des clients grâce à la capture, la mise en banque électronique et au lettrage comptable automatiques.

LES MANIFESTATIONS ET SALONS

La société Damaris a participé au Forum de la GEIDE les 7, 8 et 9 octobre 2003.

LA COMMUNICATION DAMARIS EN 2003

En 2003 la société a poursuivi sa communication via Internet, par l'intermédiaire de ses deux sites :

www.damaris.fr : 3 étapes pour trouver votre solution ...

Basé à 100% sur l'écoute client, ce site permet de découvrir, en fonction du secteur d'activité choisi, les solutions qui sont proposées par Damaris.

www.damaris.com : pour tout savoir sur la société Damaris ...

Ce deuxième site a pour objectif de présenter la société et permettre aux actionnaires, aux journalistes ou aux personnes en quête d'informations plus générales d'y accéder rapidement.

Enfin la société continue d'envoyer à ses actionnaires une **NEWS LETTER** trimestrielle d'information, permettant aux actionnaires de demeurer informés en permanence des résultats financiers de la société, de recevoir des explications et informations sur les activités, les créations et les inventions de DAMARIS et sur l'actualité de la vie de l'entreprise.

RÉSULTATS - AFFECTATION

EXAMEN DES COMPTES ET RÉSULTATS..

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2003, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 660 635,53 Euros contre 1 472 369,22 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 12,79%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 686 756,94 Euros contre 820 779,16 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -16,32%.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 297 994,38 Euros contre 342 929,85 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -13,09%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 19 contre 26 pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 1 761 749,75 Euros contre 2 209 175,64 Euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -20,24%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 68 101,88 Euros contre -418 689,15 Euros pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de -46 633,49 Euros des produits et frais financiers, il s'établit à 21 468,39 Euros contre -457 705,49 Euros pour l'exercice précédent.

- Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de -16 196,14 Euros contre -5 045,53 Euros pour l'exercice précédent,

- de l'impôt sur les sociétés de 3 968,00 Euros contre -148 173,00 Euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2003 se solde par un bénéfice de 1 304,25 Euros contre une perte de -314 578,02 Euros pour l'exercice précédent.

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 1 304,25 Euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 304,25 Euros
Absorption des pertes antérieures	1 304,25 Euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à -313 273,77 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 285 953,73 Euros.

Afin de nous conformer aux dispositions de **l'article 243 bis du Code général des impôts**, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

- Tableau des résultats des cinq derniers exercices.

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de **l'article 148 du décret du 23 mars 1967**, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

- Dépenses non déductibles fiscalement :

Conformément aux dispositions de **l'article 223 quater du Code général des impôts**, nous vous demandons enfin d'approuver les dépenses et charges visées à **l'article 39-4 dudit code**, qui s'élèvent à un montant global de 11 569 Euros. Ces charges correspondent à des amortissements excédentaires sur les véhicules.

- Tableau des résultats.

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de **l'article 148 du décret du 23 mars 1967**, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des exercices clos depuis sa constitution.

DÉTENTION DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Conformément aux dispositions des **articles L.233/13 du Code de commerce** et en fonction des informations reçues en application **des articles L.233/7 et L.233/12 du Code de commerce**, nous vous informons de l'identité des personnes physiques ou

morales détenant** directement ou indirectement plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié et des deux tiers du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

**** Détenion à la date du 31 Mars 2004**

Identité de l'associé	Nombre de titres détenus	Pourcentage du capital	Nombre de vote détenus
Mr Artak ABEDI	287 614	71,90 %	575 163
Mr Aramazd ABEDI	60 584	15,15 %	118 903

CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de **l'article L. 225-38 du Code de commerce** n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

FILIALES ET PRISES DE PARTICIPATIONS

Notre société n'a pris aucune participation dans le capital de sociétés civiles ou commerciales. Elle ne détient ni filiale ni société contrôlée.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateur ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux.

1/ Monsieur Artak ABEDI

né le 28 novembre 1963

FONCTIONS EXERCÉES DANS LA SOCIÉTÉ Damaris

Administrateur et Président du Conseil d'Administration.

Nommé à ces fonctions lors de la constitution de la société le 30 septembre 1998 et renouvelé dans ces fonctions le 25 juin 2001

FONCTIONS SALARIÉES EXERCÉES DANS LA SOCIÉTÉ Damaris

Néant

MANDATS SOCIAUX OCCUPÉS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS

Néant

FONCTIONS EXERCÉES DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS

Néant

DIVERS

Vice Président de l'APROGED

Membre actif de l'Association des Archivistes Français.

2/ Monsieur Aramazd ABEDI

né le 25 juillet 1958

FONCTIONS EXERCÉES DANS LA SOCIÉTÉ Damaris

Administrateur et Directeur Général.

Nommé à ces fonctions lors de la constitution de la société le 30 septembre 1998 et renouvelé dans ces fonctions le 25 juin 2001

FONCTIONS SALARIÉES EXERCÉES DANS LA SOCIÉTÉ Damaris

Néant

MANDATS SOCIAUX OCCUPÉS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS

Néant

FONCTIONS EXERCÉES DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS

Néant

3/ Monsieur Christian BERTHET

né le 14 mars 1953

FONCTIONS EXERCÉES DANS LA SOCIÉTÉ Damaris

Administrateur.

Nommé à cette fonction lors de la constitution de la société le 30 septembre 1998 et renouvelé dans cette fonction le 25 juin 2001

FONCTIONS SALARIÉES EXERCÉES DANS LA SOCIÉTÉ Damaris

Néant

MANDATS SOCIAUX OCCUPÉS DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS

Néant

FONCTIONS EXERCÉES DANS D'AUTRES SOCIÉTÉS

Directeur du département informatique de la société METIFIOT – GROUPE BRIDGESTONE

RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES REÇUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte de la rémunération totale et des avantages de toute nature reçus, durant l'exercice, par chaque mandataire social.

La rémunération brute versée par la société DAMARIS à Monsieur Artak ABEDI, Président du Conseil d'Administration assurant la direction générale, s'est élevée à 5 000€ par mois sur douze mois au titre de son traitement fixe et à 3 904€ (pour l'ensemble de l'exercice) au titre de l'avantage en nature pour son véhicule de fonctions.

La rémunération brute versée par la société DAMARIS à Monsieur Aramazd ABEDI, Directeur Général Délégué, s'est élevée à 5 000€ par mois sur douze mois au titre de son traitement fixe et 5 042€ (pour l'ensemble de l'exercice) au titre de l'avantage en nature pour son véhicule de fonctions.

Monsieur Christian BERTHET, n'a perçu aucune rémunération et n'a bénéficié d'aucun avantage en nature.

PLAN DE STOCKS OPTIONS

Vous allez également être informés par votre Conseil d'Administration, dans son rapport spécial établi conformément aux dispositions de **l'article L. 225-184 du Code de commerce**, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce concernant les options de souscription ou d'achat d'actions.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

ACTIONNARIAT SALARIÉ

Nous vous rappelons qu'à ce jour il n'y a pas d'actionariat salarié dans l'entreprise.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ ET ENVIRONNEMENT.

Conformément aux dispositions de **l'article L.225/102 -1 du code de commerce** nous vous communiquons ci-après les informations relatives à la prise en compte des conséquences environnementales de notre activité.

Dans notre activité nous sommes peu concernés car nous ne distribuons pas de produits toxiques ou dangereux. Mais nous prêtons cependant une attention particulière à une gestion intelligente des déchets, à la conception de nos emballages, également au respect de l'ensemble de nos partenaires, fournisseurs, et clients à l'égard desquels nous

avons un souci permanent de transparence et de bonne conduite. Nous incitons nos équipes aux économies d'énergie et à la consommation de produits recyclables.

CONSÉQUENCES SOCIALES DE L'ACTIVITÉ

Au cours de l'exercice notre effectif salarié a évolué. Nous avons procédé à des licenciements et parallèlement nous avons procédé à des embauches pour compenser en partie les départs.

Le niveau des rémunérations est resté stable et nous avons mis en place les 35 heures à compter du premier juillet 2003.

La production étant assurée par les salariés de l'entreprise nous n'avons eu pas recours à la sous traitance.

Aucun accord collectif n'a été négocié ou mis en place durant l'exercice.

Nous avons veillé au respect de l'égalité entre hommes et femmes .

Nous avons recherché en permanence une amélioration des conditions de travail.

Votre Conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration
ARTAK ABEDI

Rapport spécial sur les procédures

de contrôle interne (article L 225-37 du code de commerce)
établi par le Président du Conseil d'Administration

Mesdames, Messieurs,

En complément du rapport de gestion établi par notre Conseil d'Administration, nous vous rendons compte, dans le présent rapport spécial, des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société.

1 - OBJET DES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne en place dans notre société a pour but de veiller à ce que le comportement de nos collaborateurs s'inscrive dans le cadre des lois et règlements, et des normes et principes de notre société afin d'éviter tout risque d'erreur ou de fraude.

2 - ORGANISATION DU CONTRÔLE

La société comprend une direction générale qui exerce en outre la direction administrative et financière, la direction commerciale ainsi que la direction des achats. Seuls le PDG et le Directeur Général Délégué disposent de la signature sur les comptes en banque.

La direction générale définit et met en œuvre la stratégie de développement de la société et assure la coordination des différentes activités.

La direction générale définit et veille à l'application de règles uniformes sur les questions comptables, juridiques, fiscales et informatiques.

La tenue d'un comité de direction auquel participent outre le PDG et le Directeur Général Délégué le Directeur des Opérations, permet de mettre en commun les expériences et de valider la bonne application des procédures.

Il est établi à la fin de chaque trimestre une situation comptable (bilan, compte de résultat). En outre, une situation prévisionnelle de trésorerie, une balance agée des créances clients, un recouplement entre la marge statistique et la marge brute comptable sont établis chaque mois. Un comparatif par rapport au budget prévisionnel établi en début d'année ainsi qu'aux chiffres de l'année précédente est analysé mensuellement.

Le système informatique SAGE ligne 100 est utilisé depuis 2001 pour les opérations comptables et la gestion commerciale, ce qui permet d'avoir une information exhaustive et uniforme en temps réel.

Le système informatique CRM (Vente Partner) est utilisé comme outil de gestion des process en matière de recherche et développement, de gestion des projets (intégration), de gestion commerciale (devis - planning de l'équipe commerciale etc...), ainsi que de gestion du SAV et de la maintenance. Depuis le début de l'année 2002 une démarche qualité en vue d'une certification ISO a été entreprise sous la responsabilité du Directeur des Opérations

La société ne possède à ce jour aucune filiale.

3 – APPRÉCIATION DU CONTRÔLE INTERNE

Les procédures décrites ci-dessus ont démontré jusqu'alors leur efficacité

4 – CONDITIONS DE TRAVAIL ET DE PRÉPARATION DES RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration qui n'exercent pas de mandats de direction générale sont très régulièrement informés des opérations en cours, des projets, des avancées et des réalisations de la société DAMARIS dans tous les domaines tant administratifs qu'opérationnels. Compte tenu de l'importance des activités de la direction générale et du fait que le Conseil d'Administration n'a pas apporté de limitations particulières aux pouvoirs du Directeur Général, les échanges sont permanents de sorte que la transmission d'information n'a pas à être formalisée par écrit. Ceci permet des prises de décisions optimisées ce qui permet de maintenir Une véritable efficacité opérationnelle.

Fait à CHAMPAGNE AU MONT D'OR

Le 22 AVRIL 2004

Artak ABEDI

Président

Rapport du Commissaire aux comptes

à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2003.

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée dans vos statuts, en date du 1er octobre 1998, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2003 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société DAMARIS, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS :

En application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations introduites par la loi de sécurité financière du 1er août 2003 et applicable pour la première fois à cet exercice, nos travaux ne nous ont pas conduits à relever d'éléments d'appréciation susceptibles de remettre en cause la pertinence des modalités retenues pour les estimations comptables, ainsi que le caractère raisonnable des évaluations qui en résultent.

II - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon,

le 10 mai 2004

Le Commissaire aux Comptes

CABINET VIBERT & ASSOCIES CONSULTANTS

Dominique VIBERT

Attestation des rémunérations

Prévue à l'article L.225-115 4° du Code de commerce

Je, soussigné, Artak ABEDI, Président du conseil d'administration de la société DAMARIS, certifie que le montant des rémunérations versées aux cinq personnes les mieux rémunérées s'est élevé, pour l'exercice clos le 31/12/2003, à la somme de : 251 553 Euros.

Fait à Lyon,
le 31/12/2003
Le Président du Conseil d'Administration
Artak ABEDI

Sur la base de notre audit des comptes de l'exercice clos le 31/12/2003, nous certifions que le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées déterminé par la société, figurant sur le présent document et s'élevant à 251 553 Euros, est exact et concorde avec les sommes inscrites à ce titre en comptabilité.

Certifié exact le 10 mai 2004
Le Commissaire aux Comptes
CABINET VIBERT & ASSOCIES CONSULTANTS
Dominique VIBERT

Rapport spécial du Commissaire aux comptes

sur les conventions réglementées

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention visée à l'article 225-38 du Code de Commerce.

Fait à Lyon,
Le 10 mai 2004
Le Commissaire aux Comptes
CABINET VIBERT & ASSOCIES CONSULTANTS
Dominique VIBERT

Rapport du Commissaire aux comptes

sur le rapport du Président du Conseil d'Administration sur les
procédures de contrôle interne de la Société Damaris

Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la SA DAMARIS et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L 225-235 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre Société, conformément aux dispositions de l'article L 225-37 du Code de Commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2003. Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, il revient à la direction de définir et de mettre en oeuvre des procédures de contrôle interne adéquates et efficaces. Il appartient au Président de rendre compte dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la Société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations et déclarations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration de l'information comptable et financière et à son traitement.

Nous avons, conformément à la doctrine professionnelle applicable en France, pris connaissance de l'organisation générale du contrôle interne ainsi que des procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentées dans le rapport du Président.

Les dispositions introduites par la loi n° 2003-706 du 1er août 2003 s'appliquent pour la première fois pour cet exercice clos le 31 décembre 2003.

D'autre part, le Président ne dispose pas de pratiques reconnues pour l'établissement de ce rapport.

En conséquence, le rapport du Président ne comporte pas d'appréciation sur l'adéquation et l'efficacité des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Cette même limitation s'applique également à l'étendue de nos diligences et au contenu de notre propre rapport.

Au-delà des limites mentionnées ci-dessus et sur la base des travaux ainsi réalisés, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article 225-37 du Code de Commerce dernier alinéa.

Fait à Lyon,
Le 10 mai 2004
Le Commissaire aux Comptes
CABINET VIBERT & ASSOCIES CONSULTANTS
Dominique VIBERT

Bilan

Période du 01/01/03 au 31/12/03

ACTIF en euros	Exercice clos le 31/12/2003 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2002 (12 mois)	
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	Variation
Capital souscrit non appelé	(0)				
ACTIF IMMOBILISÉ					
Frais d'établissement	304 898	198 184	106 714	167 694	- 60 980
Recherche et développement	635 710	272 915	362 795	330 391	32 404
Concessions, brevets, droits similaires	63 222	60 445	2 777	4 232	- 1 455
Fonds commercial	76 225		76 225	76 225	
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	141 343	75 761	65 582	94 421	- 28 839
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	9 169		9 169	7 147	2 022
TOTAL (I)	1 230 566	607 304	623 262	680 108	- 56 846
ACTIF CIRCULANT					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services	110 180		110 180	137 725	- 27 545
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	1 150		1 150		1 150
Clients et comptes rattachés	840 124		840 124	839 125	999
Autres créances					
• Fournisseurs débiteurs	43		43		43
• Personnel	895		895	539	356
• Organismes sociaux	2 208		2 208	2 448	- 240
• Etat, impôts sur les bénéfices	151 705		151 705	227 705	- 76 000
• Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 959		10 959	3 162	7 797
• Autres				9 911	- 9 911
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	21 387		21 387		21 387
Charges constatées d'avance	26 184		26 184	23 913	2 271
TOTAL (II)	1 164 835		1 164 835	1 244 528	- 79 693
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 395 402	607 304	1 788 098	1 924 636	- 136 538

PASSIF en euros	Exercice clos le 31/12/2003 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2002 (12 mois)	Variation
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel (dont versé : 304 899 Euros)	304 899	304 899	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	30 490	30 490	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	261 029	261 029	
Report à nouveau	-314 578		- 314 578
Résultat de l'exercice	1 304	-314 578	315 882
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées	2 809	6 070	- 3 261
TOTAL (I)	285 954	287 911	- 1 957
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
• Emprunts	53 073	154 620	- 101 547
• Découverts, concours bancaires	444 019	517 934	- 73 915
Emprunts et dettes financières diverses			
• Divers			
• Associés	30 055	55	30 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	324 168	411 656	- 87 488
Dettes fiscales et sociales			
• Personnel	83 402	73 105	10 297
• Organismes sociaux	70 921	59 705	11 216
• Etat, impôts sur les bénéfices			
• Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	84 870	106 153	- 21 283
• Etat, obligations cautionnées			
• Autres impôts, taxes et assimilés	12 278	11 525	753
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	120 545	106 125	14 420
Produits constatés d'avance	278 813	195 848	82 965
TOTAL (IV)	1 502 144	1 636 726	- 134 582
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF (I à V)	1 788 098	1 924 636	- 136 538

Compte de résultat

Période du 01/01/03 au 31/12/03

COMPTE DE RÉSULTAT en euros	Exercice clos le 31/12/2003 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2002 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	163 475	13 870	177 345	349 390	- 172 045	49,24
Production vendue biens						
Production vendue services	1 301 648	181 643	1 483 291	1 122 979	360 312	32,09
Chiffres d'affaires Nets	1 465 123	195 513	1 660 636	1 472 369	188 267	12,79
Production stockée			-27 545	108 725	- 136 270	125,33
Production immobilisée			181 325	185 400	- 4 075	2,20
Subventions d'exploitation reçues			1 830		1 830	
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			13 389	23 963	- 10 574	44,13
Autres produits			218	30	188	626,67
Total des produits d'exploitation			1 829 852	1 790 486	39 366	2,20
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			117 191	265 277	- 148 086	55,82
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			332	11 537	- 11 205	97,12
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats et charges externes			365 677	558 216	- 192 539	34,49
Impôts, taxes et versements assimilés			34 050	26 395	7 655	29,00
Salaires et traitements			686 757	820 779	- 134 022	16,33
Charges sociales			297 994	342 930	- 44 936	13,10
Dotations aux amortissements sur immobilisations			243 184	183 972	59 212	32,19
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			16 565	70	16 495	N/S
Total des charges d'exploitation			1 761 750	2 209 176	- 447 426	20,25
RÉSULTAT EXPLOITATION			68 102	-418 689	486 791	116,27
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			46 633	39 016	7 617	19,52
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières			46 633	39 016	7 617	19,52
RÉSULTAT FINANCIER			-46 633	-39 016	- 7 617	19,52
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT			21 468	-457 705	479 173	104,69

COMPTE DE RÉSULTAT en euros	Exercice clos le 31/12/2003 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2002 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	30		30	
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges	4 247	193	4 054	N/S
Total des produits exceptionnels	4 277	193	4 084	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19 487	2 676	16 811	628,21
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	985	2 562	- 1 577	61,55
Total des charges exceptionnelles	20 473	5 239	15 234	290,78
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-16 196	-5 046	- 11 150	220,97
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	3 968	-148 173	152 141	102,68
Total des Produits	1 834 128	1 790 680	43 448	2,43
Total des charges	1 832 824	2 105 258	- 272 434	12,94
RÉSULTAT NET	1 304	-314 578	315 882	100,41
Dont Crédit-bail mobilier	1 290	1 290		0,00
Dont Crédit-bail immobilier				

Tableau

des flux de trésorerie

en euros	Exercice 01.01.03-31.12.03	Exercice 01.01.02-31.12.02
----------	-------------------------------	-------------------------------

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ

Résultat net	1 304	-314 578
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		
- Amortissements et provisions	239 922	180 043
- Moins-values sur cession	0	0
Capacité d'autofinancement	241 226	-134 535
Variation du besoin en fonds de roulement	109 451	137 446
Flux de trésorerie généré par l'activité	350 677	2 911

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS
AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS

Acquisitions d'immobilisations	186 338	226 120
Cessions d'immobilisations	0	0
Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissements	186 338	226 120

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS
AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

Dividendes versés aux actionnaires		
Libération de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts		50 000
Remboursement d'emprunt	101 097	112 887
Variation comptes courants Associés	30 000	
Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement	71 097	62 887
Variation de trésorerie	93 243	-286 095
Trésorerie début d'exercice	-508 119	-222 024
Trésorerie fin d'exercice	-414 876	-508 119

Annexe aux comptes annuels

de l'exercice clos le 31 décembre 2003

PRÉAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2003 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2002 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 788 097.73€.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 304.25€.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 25 mars 2003 par les dirigeants.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

- Installations et agencements : 10 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 à 5 ans
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans
- Matériel de transport : 5 ans

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

Les immobilisations incorporelles sont constituées des frais consécutifs à l'introduction en bourse amortis au taux de 20 %, des logiciels d'exploitation amortis principalement au taux de 100 %, des frais de recherche et développement amortis au taux de 33.33 %, et du fonds commercial acquis.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les immobilisations financières sont constituées des loyers de garantie.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AYANT UN CARACTÈRE SIGNIFICATIF

La société est inscrite sur le marché libre de la Bourse de Paris.

Les frais consécutifs à l'introduction au marché libre s'élèvent à un montant de 304 898 Euros. Ils ont été inscrits au poste "Frais d'établissement" et amortis sur 5 ans.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT = 304 898€

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais d'introduction en bourse	304 898	198 184	106 714	20.00 %
TOTAL	304 898	198 184	106 714	

FRAIS DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT = 635 710€

Frais recherche et développement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais recherche et développement	635 710	272 915	362 795	33.33 %
TOTAL	635 710	272 915	362 795	

FONDS COMMERCIAL (HORS DROIT AU BAIL) = 76 225€

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	76 225		76 225	%
TOTAL	76 225		76 225	

Le poste "Fonds commercial" comprend les éléments incorporels (marque de fabrique "LASER DOCUMENTS SYSTEMS" – clientèle) d'une branche d'activité acquise pour un montant de 76 225 Euros.

Cette branche d'activité est relative à la commercialisation et au développement du produit "LASER DOCUMENTS SYSTEMS", système informatique d'archivage de documents.

Ces éléments incorporels acquis bénéficiant d'une protection juridique assurant leur pérennité n'ont pas fait l'objet d'un amortissement.

ACTIF IMMOBILISÉ

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

IMMOBILISATIONS BRUTES = 1 230 566€

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	899 344	184 315	3 604	1 080 054
Immobilisations corporelles	174 646		33 303	141 343
Immobilisations financières	7147	2 023		9 169
TOTAL	1 081 136	186 338	36 908	1 230 566

AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION D'ACTIF = 607 304€

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	320 803	214 345	3 604	531 544
Immobilisations corporelles	80 225	28 838	33 303	75 761
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	401 028	243 184	36 908	607 304

DÉTAIL DES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS EN FIN DE PÉRIODE (EN EUROS)

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Frais d'introduction en bourse	304 898	198 184	106 714	5 ans
Frais de recherche et développement	635 710	272 915	362 795	3 ans
Concessions brevets licence	63 222	60 446	2 777	de 1 à 5 ans
Fonds commercial	76 225	0	76 225	Non amortiss.
Installations agencements divers	43 940	15 879	28 062	de 8 à 10 ans
Matériel de bureau	65 388	44 742	20 645	de 3 à 5 ans
Mobilier	32 015	15 139	16 876	de 5 à 10 ans
TOTAL	1 221 397	607 304	614 093	

ÉTAT DES CRÉANCES = = 1 041 288€

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	9 169		9 169
Actif circulant et charges constatées d'avance	1 032 118	1 032 118	
TOTAL	1 041 288	1 032 118	9 169

PRODUITS À RECEVOIR PAR POSTES DU BILAN = 217 178 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	217 178
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	217 178

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE = 26 184€

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

CAPITAL SOCIAL = 304 899€

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	400 000	0,76	304 899
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	400 000	0,76	304 899

PROVISIONS = 2 809€

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées	6 070	985	4 246	2 809
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
TOTAL	6 070	985	4 246	2 809

ETAT DES DETTES = 1 502 144€

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	497 092	486 715	10 377	
Dettes financières diverses	30 055	30 055		
Fournisseurs	324 168	324 168		
Dettes fiscales et sociales	251 471	251 471		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	120 545	120 545		
Produits constatés d'avance	278 813	278 813		
TOTAL	1 502 144	1 491 767	10 377	

CHARGES À PAYER PAR POSTES DU BILAN = 139 716€

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	7 897
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 305
Dettes fiscales et sociales	66 882
Autres dettes	1 632
TOTAL	139 716

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE = 278 813€

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT**AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

AUTRES INFORMATIONS

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature perçues par l'ensemble des dirigeants de la société s'est élevé à 128 946 euros pour l'exercice 2003.

EFFECTIF MOYEN

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	11
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	7
Ouvriers	
Apprentis sous contrat	1
TOTAL	19

ENGAGEMENTS DONNÉS = 23 373€

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	22 800
Avals et cautions	
Crédit-bail mobilier	573
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions	
Engagements en matière de retraite	
Autres engagements	
TOTAL	23 373

Compte tenu de l'ancienneté des salariés au 31 décembre 2003, il n'existe aucun engagement en matière de retraite.

INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL

TABLEAUX FINANCIERS RELATIFS AUX OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL EN COURS

	Immobilier	Mat. et Outil.	Autres immob.	TOTAL
REDEVANCES PAYÉES				
Cumuls des exercices antérieurs			2 042	2 042
Montants de l'exercice			1 290	1 290
Sous-total			3 332	3 332
REDEVANCES RESTANT DUES				
A 1 an au plus			537	537
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Sous-total			537	537
VALEUR RÉSIDUELLE				
A 1 an au plus			36	36
Entre 1 et 5 ans				
A plus de 5 ans				
Sous-total			36	36
COÛT TOTAL DU CRÉDIT-BAIL			3 905	3 905

COMPARAISON DE COÛTS POUR LES MÊMES ACQUISITIONS EN PLEINE PROPRIÉTÉ

	Immobilier	Mat. et Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine			3 565	3 565
Cumuls des dotations antérieures			1 813	1 813
Dotations de l'exercice			1 188	1 188
Valeur nette comptable			564	564

DÉTAIL DES POSTES CONCERNÉS PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

PRODUITS À RECEVOIR = 217 178€

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Clients factures à établir	217 178
TOTAL	217 178

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE = 26 184€

Charges constatées d'avance	Montant
Redevances de crédit-bail	75
Locations immobilières	17 098
Locations mobilières	1 145
Charges locatives	3 099
Maintenance informatique	79
Primes d'assurance	176
Documentation	622
Honoraires	202
Electricité et gaz	100
Téléphone et fax	310
Publicité	3 163
Fournitures	115
TOTAL	26 184

CHARGES À PAYER = 139 716€

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 897
Intérêts courus sur emprunts	141
Intérêts bancaires courus	7 756
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	63 305
Fournisseurs factures non parvenues	63 305
Dettes fiscales et sociales	66 882
Congés à payer provisionnés	37 921
Charges sur congés à payer	16 232
Contrôle URSSAF	451
Provision taxe d'apprentissage	3 313
Provision formation continue	2 692
Provision effort de construction	767
Provision Organic	2 421
Provision taxe foncière	1 300
Provision taxes sur véhicules de tourisme	1 785
Autres dettes	1 632
Provision primes d'assurance à payer	1 632
TOTAL	139 716

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE = 278 813€

Produits constatés d'avance	Montant
Abonnement hot line	278 813
TOTAL	278 813

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Nature du chiffre d'affaires	France	Export	Total
Ventes de matériels	163 475	13 870	177 345
Production vendue	1 301 648	181 643	1 483 291
TOTAL	1 465 123	195 513	1 660 636

DÉTAIL PRODUCTION VENDUE PAR NATURE

	France	Export
Audit	0	79 492
Logiciel licences	519 227	81 657
Hot Line	309 597	20 494
Formation	21 320	0
Installation	451 505	0
TOTAL	1 301 648	181 643

Résultats des 5 derniers exercices

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

NATURE DES INDICATIONS / PÉRIODES EN EUROS	31/12/2003	31/12/2002	31/12/2001	31/12/2000	31/12/1999
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	15 mois
I – Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	304 899	304 899	304 899	304 899	38 112
b) Nombre d'actions émises	400 000	400 000	400 000	400 000	25 000
c) Nombre d'obligations convertibles en actions	/	/	/	/	/
II – Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 660 636	1 472 369	2 771 334	1 237 190	946 357
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	245 195	-282 708	469 905	184 080	173 810
c) Impôt sur les bénéfices	3 968	-148 173	116 490	43 753	57 594
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	241 227	-134 535	353 415	140 327	116 216
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 304	-314 578	204 748	72 131	98 489
f) Montants des bénéfices distribués	/	/	/	/	/
g) Participation des salariés	/	/	/	/	/
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	0.60	-0.34	0.88	0.35	4.64
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	0.003	-0.79	0.51	0.18	3.94
c) Dividende versé à chaque action	0	0	0	0	0
IV – Personnel :					
a) Nombre de salariés	19	26	22	14	10
b) Montant de la masse salariale	686 757	820 779	658 117	434 554	245 390
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	297 994	342 930	263 239	178 449	97 713

Texte des résolutions

proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire
du 26 mai 2004

PREMIÈRE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2003, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, l'assemblée générale des associés approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 11 569 Euros et ont donné lieu à une imposition de 1 787 Euros.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2003 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration, et décide d'affecter le bénéfice de 1 304,25 Euros de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 304,25 Euros
Absorption des pertes antérieures	1 304,25 Euros
Par imputation sur le compte "report à nouveau"	

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Le conseil d'administration
Artak ABEDI

Notes

Notes